

# Apprenti gestionnaire dette et fiscalité (h/f)

## Direction des finances

### Missions

Les missions confiées à l'apprenti seront les suivantes :

- Assurer le contrôle des déclarations de la taxe de séjour auprès des hébergeurs professionnels et non-professionnels du territoire ;
- Informer les hébergeurs des obligations déclaratives ;
- Optimiser la perception de la taxe de séjour ;
- Saisir et contrôler les déclarations ;
- Effectuer les relances en cas de non-perception ou de non-conformité des déclarations (mise en œuvre éventuelle de la taxation d'office) ;
- Participer aux missions annexes en lien avec le suivi de la fiscalité et des dotations ;
- Participer aux missions annexes de suivi de trésorerie et de gestion de la dette.

### Profil

Connaissances en fiscalité et dotation

Maîtrise des outils bureautiques

Esprit d'analyse et de synthèse

Sens du travail en équipe

Savoir rendre compte

Autonomie

Rigueur

### Formation

Bac / Bac + 2 du domaine des finances ou gestion administrative ou économie

### Conditions d'exercice

Durée : 1 ou 2 ans

Lieu : Siège social de Limoges Métropole – 19 rue Bernard Palissy à Limoges

### Informations complémentaires

Les personnes intéressées peuvent contacter pour tout renseignements **Laurenn LE MILBEAU**, chef de l'unité dette et fiscalité au **05.55.45.79.28** ou par mail à l'adresse suivante [laurenn.lemilbeau@limoges-metropole.fr](mailto:laurenn.lemilbeau@limoges-metropole.fr).

Les candidatures (lettre de motivation et curriculum-vitae) devront être adressées à l'attention de Monsieur le Président de Limoges Métropole **en mentionnant impérativement le numéro de l'offre LM-2024-0006** avant le 15/06/2024 à l'adresse mail suivante :

[drh-formation@limoges-metropole.fr](mailto:drh-formation@limoges-metropole.fr)

## Ils peuvent aussi en parler



*« L'unité « dette et fiscalité » œuvre à l'optimisation des principales recettes de la collectivité : la fiscalité et les dotations représentent plus des deux tiers des recettes de fonctionnement de Limoges Métropole et la dette couvre 80 % des recettes d'investissement. Nos missions consistent donc principalement en une gestion active de l'ensemble de ces flux très variés présentant chacun leurs spécificités et nécessitant un suivi continu ».*

**Laurenn LE MILBEAU, chef de l'unité dette et fiscalité**  
**Maître d'apprentissage**